

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1202 mettant M. François, instituteur, à la disposition du directeur des écoles publiques de Djibouti.

n° 1202

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 décembre 1937

Numéro JO
n° 493 du 31/12/1937

Date du numéro
31 décembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

M. François, instituteur du cadre métropolitain, de retour de congé, est mis à la disposition du directeur des écoles publiques de Djibouti, pour compter du 12 décembre 1937.